

# DIAGNOSTIC IMMOBILIER - AMIANTE SANS MENTION - FORMATION CONTINUE / E-Learning

Suivre cette formation en E-Learning tutoré permet de maintenir ses connaissances et ses compétences dans le cadre du cycle de Certification du Diagnostiqueur technique immobilier (Arrêté du 24/12/2021) pour la réalisation des "Repérages, évaluations de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les bâtiments d'habitation et de 5eme catégorie' (sans mention).

## Objectifs opérationnels

- Appliquer les évolutions législatives, réglementaires ou normatives ainsi que techniques lors du repérage de présence d'amiante des différents matériaux et produits dans les logements privés

## Public Concerné

Diagnostiqueurs techniques immobiliers "Domaine amiante sans mention"  
en cours de cycle de certification

## Durée

7.00 Heures

1 Jour

## Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

## Contenu

### DOMAINE AMIANTE SANS MENTION Bâtiments d'habitation et de 5eme catégorie

**Rappel des nouveautés législatives, réglementaires ou normatives ainsi que des évolutions techniques**

**Rappel des connaissances sur l'amiante :**

- Les caractéristiques d'un bâtiment
- Le matériaux amiante
- Les risques sanitaires
- Le contenu des matériaux
- Les techniques d'utilisation de l'amiante

**Rappel de la réglementation :**

- Les dispositifs législatifs et réglementaires
- Le rôle, les obligations et les responsabilités des différents intervenants

**Rappel des méthodes et protocoles d'un diagnostic :**

- Le repérage de l'amiante
- Les normes et les méthodes
- Les règlements de sécurité contre les risques d'incendie et de panique
- Les techniques et modes opératoires relatifs aux interventions sur matériaux et produits contenant de l'amiante

**La rédaction du rapport de diagnostic**

- La matérialisation des contrôles effectués
- Les conclusions

## Méthodes pédagogiques

Le module E-Learning adopte une démarche pédagogique déductive, combinant des séquences transmissives et démonstratives, suivies d'exercices progressifs favorisant l'apprentissage.

Chaque leçon se conclut par un questionnaire de reformulation, accessible en version renouvelable. Le parcours se termine par une auto-évaluation scorée, également renouvelable, conçue pour préparer efficacement l'Apprenant à l'évaluation sommative finale des acquis.

## Modalités de suivi

Le module E-learning est hébergé sur une plateforme dédiée et reste accessible à l'Apprenant pendant 30 jours à compter de l'envoi du mail

■  
contenant ses identifiants d'accès personnels (login et mot de passe).

**> Accompagnement de l'Apprenant**

En cas de difficulté, l'Apprenant peut contacter un Référent via la messagerie privée de la plateforme E-Learning, qui s'engage à lui fournir une réponse sous un délai de 48 heures. Les échanges avec les Référents pédagogique et

**> Prérequis d'environnement informatique**

L'Apprenant doit être équipé d'un ordinateur ou d'une tablette avec carte son, lecteur multimédia et un accès Internet, accessible depuis un navigateur web récent.

■ **Moyens pédagogiques**

Les séquences E-Learning sont enrichies par des supports visuels tels que des schémas animés et des vidéos illustrant des situations professionnelles concrètes.

Un ensemble de documents complémentaires à l'apprentissage est téléchargeable sur la plate-forme E-Learning.

■ **Qualification Intervenant(e)(s)**

Le Référent de la formation E-Learning est gestionnaire de la plateforme.

■ **Méthodes et modalités d'évaluation**

Une évaluation sommative est réalisée à la fin de la formation E-Learning à partir de questions aléatoires à choix multiples basées sur le programme des examens définis dans l'arrêté du 24 décembre 2021.

La formation est sanctionnée par un Certificat de réalisation.

**Espace privé en ligne**

Accessible via l'application web à l'adresse [app.gescof.com](http://app.gescof.com), cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Télécharger leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

■ **Modalités d'Accessibilité**

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

**Nelly DROUILLARD**  
Chef Projets Formation

**Tél. : 0130852490**  
**Mail : [formation@groupeginger.com](mailto:formation@groupeginger.com)**